



DIAGNOSTIC PARTAGE - PRECONISATIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Nom de la structure :	Les amis du moulin de Courtèlevant			
Adresse :	10 rue de l'église			
Code postal :	90100	Commune :	Courtelevant	
Tél. :	03 84 29 62 34	Fax :	03 84	
Mail :	pmc.dupuis@wanadoo.fr	Site Internet :	http://moulin.musee.90.pages perso-orange.fr	
Numéro de Siret :	39114161630018			
Date de création :	mars 1988	Nombre de salariés :	1	
Type de structure :	<input checked="" type="checkbox"/> Association loi 1901 (hors IAE)	<input type="checkbox"/> Structure coopérative	<input type="checkbox"/> Entreprise d'insertion	<input type="checkbox"/> Régie de quartier
	<input type="checkbox"/> Chantier d'insertion	<input type="checkbox"/> Association intermédiaire	<input type="checkbox"/> Autre :	
Agréments en cours :	Jeunesse et sport			
Président :	Rémy Bitsch	Direction :	aucune	
Interlocuteurs pour le diagnostic :	Président et trésorier adjoint			
Date du diagnostic :	16/03/2011	Réalisé par :	Céline BIENNASSIS	
Validation du diagnostic par les instances de la structure :	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Date :	25/03/11



Objet de la démarche :

Ce diagnostic a pour objectif l'élaboration d'un plan d'accompagnement permettant d'établir les stratégies à mettre en œuvre pour consolider l'activité de votre Structure et de déterminer, si nécessaires, les possibilités d'accompagnement qui en découlent. Ce document est « partagé » : Structure et DLA s'entendant sur les informations mentionnées.

Après validation par les instances dirigeantes de votre structure, ce document sera transmis à un Comité d'Appui composé de services déconcentrés de l'Etat, d'acteurs associatifs, d'acteurs territoriaux et d'acteurs économiques et financiers, afin qu'il enrichisse les conclusions dégagées au regard des connaissances qu'il a de votre structure, du territoire et de votre secteur d'activité notamment.

Enrichi, il sera par la suite transmis aux consultants mis en concurrence pour réaliser des propositions relatives aux accompagnements préconisés dans le cadre du DLA.

Les ingénieries sont financées en totalité par le DLA et gratuites pour l'association bénéficiaire.

1. La structure et son environnement

Contexte de création et historique :

L'association a été créée en 1988. Elle a pour but la sauvegarde et la restauration du moulin de Courtelevant ; l'animation de la vie culturelle de tous et en particulier des enfants des écoles, des groupes intéressés, des touristes, etc.

Ce moulin à eau du 17^{ème} siècle a été restauré avec le concours de la Fondation de France, du Conseil général du Territoire de Belfort et de nombreux partenaires publics et privés.

Au Sud du Territoire de Belfort, le moulin hydraulique situé dans le bassin de l'Allaine est alimenté par la Vendeline. Cette rivière prend sa source à Vendlincourt et se jette dans la Coeuvalte affluent de l'Allaine.

Quelques dates importantes :

1682 Première mention d'un meunier et d'un moulin à Courtelevant

1855 Incendie du moulin puis reconstruction

1905 Arrêt du moulin au profit d'une laiterie alimentée encore par la roue à augets

1988 Création de l'association

1989 Restauration du bâtiment à colombages. Le moulin est lauréat du concours « patrimoine vivant » organisé par la Fondation de France

1990 Inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques

1992 Inscription du moulin dans le plan départemental de développement des musées du Territoire de Belfort



1993 Remise en eau du canal et construction de la roue à augets de 5m. de diamètre
2001 réfection des façades du moulin

2000 Réfection de la rotonde

2002 Remise en service d'une unité de broyage

2002, le 16 mai, de la farine à nouveau au moulin !

2003 Restauration du déchargeoir

2005 Installation d'un chalet d'accueil aux abords du moulin

2006 Réaménagement et étanchéité du canal

2009 Création d'un espace d'accueil au 4^e niveau

2010 Restauration des escaliers intérieurs

Les activités proposées :

1 Sauvegarde et restauration du moulin

2 Visites guidées

3 Animation de la vie culturelle : participation à des fêtes locales (journées du patrimoine naturel, fête du pain, marchés de pays, fête du moulin, etc.)

Les publics :

L'association accueille tout type de public pour environ 2 500 personnes par an, elle a 90 adhérents (habitants, familles, enfants, jeunes, personnes âgées).

70% franc comtois ; 20 % alsaciens ; 10% suisses ou étrangers.



Fédération :



L'association des amis du moulin est membre de la Fédération Française de Sauvegarde des Moulins FFAM

Elle a pour objet :

- de fédérer et d'aider les associations de sauvegarde des moulins et les associations des Amis des Moulins, pour la connaissance, la sauvegarde, la restauration, la défense, la promotion et l'animation des moulins. Les éoliennes Bollée ou d'autres marques sont aussi de sa compétence.
- d'intervenir auprès des pouvoirs publics, notamment auprès des ministères chargés de la Culture, de l'Environnement, du Tourisme, de l'Équipement, de l'Industrie et de l'Agriculture ainsi que de toutes instances pour la défense des intérêts moraux et matériels des associations adhérentes,
- d'organiser des rencontres entre les associations, de susciter la création d'associations locales et régionales,
- de faire réaliser des recherches molinologiques,
- de constituer un fonds de documentation sur les moulins,
- de sauvegarder les savoir-faire,
- de publier et d'encourager la publication de tous les ouvrages les concernant,
- d'assurer la représentation de la France dans toutes les instances internationales en rapport avec son objet.

Elle est aussi membre de la fédération des Moulins de France.

La Fédération Des Moulins de France a pour objet de :

- constituer un réseau de compétences, de savoir-faire et de conseillers pour étudier, réhabiliter, faire connaître, animer le patrimoine moulins.
- accompagner et aider les associations de sauvegarde de moulins et les propriétaires publics ou privés dans leur projet de rénovation et d'animation
- intervenir auprès des pouvoirs publics, ministères chargés de la Culture, de l'Environnement, du Tourisme, de l'Équipement, de l'Industrie et de l'Agriculture pour apporter les connaissances et savoir-faire qu'offre le réseau associatif dans des projets d'intérêts patrimoniaux et chaque fois que le patrimoine moulin sera concerné et devra être protégé, remis en état de fonctionnement et animé.
- réaliser ou faire réaliser des recherches autour des moulins
- collecter des mécanismes et objets dans le but de les réinstaller dans un site dépourvu ou de constituer un musée
- constituer un fonds documentaire sur les moulins
- sauvegarder les savoir-faire, organiser des stages de formation en France ou à l'étranger.
- publier des ouvrages
- encourager la publication et faire la promotion de tout ouvrage concernant les moulins.
- faire la promotion de denrées produites par les moulins
- assurer la représentation de la Fédération dans toutes les instances nationales et internationales en rapport avec son objet
- organiser des actions de communication autour du patrimoine moulin en direction du public : Journée Nationale des Moulins, rencontres, conférences, expositions,



mallettes pédagogiques, voyages d'études en France ou à l'étranger, prix, récompenses, et concours.

- susciter la création d'associations locales et départementales.
- susciter la création d'une Fédération Européenne de sauvegarde des Moulins
- mener toute action qui permettra la sauvegarde des moulins et du patrimoine qu'ils constituent, en contribuant au développement durable, dans l'intérêt général, avec des retombées touristiques et économiques. Le but et l'objet de la Fédération est aussi de favoriser la vie et le développement des moulins à vent, à eau, à sang, à manège, des éoliennes et tout bien meuble et immeuble lié à leurs activités. Pour ce faire, la Fédération prend toutes les mesures nécessaires pour acquérir les connaissances juridiques et fiscales pouvant protéger la vie et la pérennité des moulins. La Fédération peut demander le concours de toutes personnes, professions ou associations et faire profiter des connaissances acquises à toute la communauté du territoire national par le canal de la Revue " Le Monde des Moulins ". Cette démarche s'inscrit dans la protection du patrimoine européen notamment par le maintien des chutes d'eau qui constituent des réserves d'eau et des foyers

Elle est également membre de la fédération des écomusées de Société.

La Fédération des écomusées et des musées de société est l'association créée en 1989, à l'initiative des 28 écomusées fondateurs et de la Fondation Crédit Coopératif pour promouvoir le concept français d'écomusée.

Elle est aujourd'hui l'organe représentatif des institutions patrimoniales à but non lucratif, qui s'intéressent à l'organisation des hommes en société, aux rapports qu'ils entretiennent avec leur milieu. Ils sont aussi acteurs du développement des territoires. Ils adhèrent aux principes muséologiques et déontologiques de l'écomusée.

- Questionner la société, dans le temps et l'espace à propos d'une réalité donnée (un territoire, un mode de vie, une population, un groupe, des métiers, des savoir-faire...)
- Créer les conditions de rencontre et de dialogue avec la population, les publics, les groupes socioprofessionnels, les pouvoirs publics...
- Agir en faveur du développement solidaire
- Croiser les regards et contribuer à la réflexion collective par l'interdisciplinarité scientifique.

Elle est la plate-forme collaborative des adhérents. Elle crée les conditions de la rencontre et du débat d'idées entre acteurs, elle organise des actions communes et anime des groupes de réflexion. Du musée d'ethnographie, au musée d'arts et traditions populaires en passant par l'écomusée et le centre de culture scientifique et industriel, la muséologie évolue. " si la trace, l'objet, le document, l'oeuvre, le patrimoine conservé demeurent le point de départ de toute muséographie, rien ne compte plus que de répondre le plus exactement possible à ceux de chaire et d'esprit, femmes, hommes et enfants, avec qui et pour qui le musée, indéfiniment se reconstruit". Elle capitalise les expériences et organise les transferts de compétences.



Elle est le lieu ressource où se diffusent les expériences et expertises du réseau. Elle assure une veille informative culturelle, juridique et fiscale. Elle accompagne les adhérents qui la sollicitent dans le développement de leurs projets, dans la professionnalisation de leurs pratiques et des personnels. Elle met à disposition de son réseau et de ses partenaires les expertises constituées autour de la collecte mémorielle, des boutiques de musées, de la commercialisation de produits touristiques, de l'informatisation des collections en s'appuyant sur un pôle de référents professionnels.

2. Le fonctionnement interne de la structure

Les ressources humaines :

Les amis du Moulin emploie une salariée depuis 2000, embauchée en CES, puis en CEC. Depuis mai 2006, elle bénéficie d'un emploi tremplin financé par le Conseil régional. L'association a été obligée de la licencier (rupture conventionnelle de contrat) ne pouvant pérenniser un emploi tremplin en CDI par manque de financements.

Elle avait en charge les visites guidées, l'entretien du moulin, l'organisation logistique des manifestations, l'accueil du public et le secrétariat.

Sans une personne salariée, l'avenir de l'association est critique, donc elle est actuellement en cours de recrutement d'une personne en CAE pour approximativement les mêmes missions.

Aspects juridiques et organisationnels :

Conseil d'administration :	
Rémi Bitsch	président
Odette Dupuis	vice présidente
Martine Maire	secrétaire
Françoise Fischer	Secrétaire adjointe
Michel Maggi	trésorier
Patrick Dupuis	Trésorier adjoint
Effectifs salariés :	1
Usagers :	2500 personnes



Ressources logistiques :

La famille Dupuis possède au centre du village de Courtelevant un ensemble patrimonial de très grande qualité. Dans la propriété existe un moulin musée du 17^{ème} siècle ouvert au public depuis 1998 et inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1990. Ce moulin témoigne de l'évolution industrielle aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, concrétise le développement durable grâce à l'énergie hydraulique et permet une fabrication pédagogique de farine.

Autour du moulin et de la grange s'étend une propriété rurale de 43 000 m² comprenant une vaste maison d'habitation incluant trois logements, des bâtiments annexes (écuries, granges) et des espaces verts attenants (prairies, carpières, canal du moulin, rivière Vendeline).

L'importance des surfaces habitables (dont un gîte rural opérationnel de 1980) ont incité les propriétaires du moulin et l'association à une réflexion sur la valorisation de l'ensemble du site pour pérenniser l'activité touristique.

Stratégie de consolidation envisagée :

Freins :

- Structure isolée géographiquement dans un endroit peu touristique.
- Une situation financière délicate
- Manque de stratégie de communication
- Crainte d'amortissements de lourds investissements liés à un projet de développement
- Nécessité d'avoir un voire deux salariés mais coût important pour l'association
- Soutien médiocre de la commune de Courtelevant

Forces :

- Grande motivation et engagement de l'équipe bénévole
- Site unique adapté pour des séjours nature, sportifs et culturel
 - un village au creux d'un vallon avec la proximité du moulin chargé d'histoire
 - sur des circuits de randonnées pédestres
 - une proximité de circuits cyclotouristiques et de VTT
 - une possibilité de séjours originaux de pêche dans les étangs du Sundgau
 - une proximité à la Suisse (Boncourt, Porrentruy)
 - une liaison facile avec l'A36, à 10 minutes de Delle proche de Montbéliard et Mulhouse
- Soutien du Conseil général
- Une demande réelle en hébergement de grande capacité et en espace de réception dans le Sud du département
- Un projet de développement en cours



Un projet concerne la réhabilitation et l'aménagement d'une grange située aux abords du moulin.

L'objectif est de créer un lieu d'accueil touristique d'environ 650 m² habitables combinant gîtes ruraux, gîte de groupe et une salle de réception modulable.

Ce projet touristique qui associe une réception de plus de 120 personnes et un hébergement de grande capacité (plus de 40 lits) est innovant dans ce secteur rural.

Les propriétaires et l'association souhaitent que le concept du projet valorise le cadre naturel verdoyant et aquatique ainsi que les activités économiques de la filière du blé au pain.

Un projet concerne l'ouverture du musée à un large public par l'élaboration d'une véritable stratégie de communication plus importante et mieux ciblée, voire élaborée en partenariat avec d'autres structures associatives de même type du Territoire de Belfort (le musée de l'artisanat de Brebotte, la ferme musée de Botans, la forge d'Etueffont, le musée Jappy de Beaucourt, la scierie de Lepuix-Gy...).

Un projet de développement d'animations pour valoriser le patrimoine dans son environnement est à l'étude également en passant par la production de farine bio, des animations sur l'énergie hydraulique, sur la filière du blé au pain...

L'association souhaite également développer le partage de moments de convivialité autour d'activités et de traditions locales. Elle pourrait créer pour cela un espace de petite restauration en réalisant des repas du terroir et un espace de vente de produits du terroir (miel, foie gras, vins, viande).

L'association a pour projet de trouver de nouvelles ressources financières comme le mécénat de boulangers, de meuniers afin de soutenir et pérenniser l'emploi (sur des postes d'entretien des espaces verts et du moulin et sur un poste de chargé de développement), de nouvelles ressources humaines bénévoles pour les visites du moulin.

3. Analyse financière sommaire

Résultats attendus	Etat	Commentaires
Dispositif de contrôle financier	Oui	Trésorier
Production d'un Bilan et d'un Compte de résultat	Non	Uniquement un compte de résultat
Type de comptabilité	Engagement	
Tableaux de bord, outils de suivi ...	Non	
Fiabilité de la comptabilité	Oui	Selon les normes du plan comptable associatif
Présence d'une Comptabilité analytique	Non	
Présence d'un Prévisionnel de trésorerie	Non	
Fiabilité du Budget	Oui	Toutes les charges à prévoir sont intégrées. Cohérence avec les comptes passés
Existence d'un Budget prévisionnel	Oui	Respecté

Répartition des ressources :

Produits	Montant en 2008	%	Montant en 2009	%
Adhésions	995	2%	1500	3%
Ventes	8 818.62	19%	10 500	21%
Subventions	14 264.09	30%	15 125	30%
Aides à l'emploi	26 526.22	56%	25 000	49%
Total	47 081		50 650	



Répartition des charges :

Charges	2008	%	2009	%
Masse salariale	33 952.27	73 %	35 000	69%
Autres achats et charges externes	9 300	20 %	9 353.48	18%
Total des charges	46 853		51 055	

	2008	2009	Etat
Fonds propres <i>Les réserves</i>			
Fonds de roulement <i>Couverture de ce qu'on doit par ce qu'on possède</i>			
Résultat net	820	-141	
Résultat d'exploitation <i>Résultat lié à l'exploitation quotidienne et courante</i>	228	-405	-
Résultat financier	0	0	
Résultat exceptionnel	0	0	
Besoin en fonds de roulement <i>Trésorerie nécessaire pour payer les charges dans l'attente des premiers règlements</i>			

Légende	++	Très bon
	+	Bon
	-	A surveiller attentivement !
	--	A améliorer car critère important !

4. Analyse du DLA et besoins d'accompagnement identifiés

Les besoins d'accompagnement exprimés par la structure :

L'association a contacté le DLA 90 suite à la sensibilisation à la trésorerie en novembre 2010 afin de l'accompagner dans la réalisation de son projet de développement et de pérennisation de l'association.

Pour résoudre ses difficultés, elle s'est fixé comme échéance : fin 2012.

Les besoins identifiés par le DLA 90 :

Mission 1	Nature de l'appui	Clarifier et formaliser le plan de développement stratégique et opérationnel de l'association		
	Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> - projet associatif - arbre à objectifs - plan d'actions à 3 ans 		
	Durée indicative prévue	3-4 jours d'accompagnement individuel	Période prévue	Avril – Mai 2011

S'imprégner d'expériences existantes en la matière, et analyser leurs atouts, faiblesses, réussites, etc....

- échange sur le projet politique / les objectifs / les activités / les publics / les partenaires / les moyens / les étapes clés du développement des services
- repérage des atouts / faiblesses / réussites / échecs / stratégies et outils de communication développés

Les réseaux pourront être associés à cette étape de l'accompagnement.

Rencontrer la population locale et régionale, afin de mesurer leur intention à s'investir ou à faire appel à des services de ce type (hébergement, restauration...).

Repérer les structures et les projets associatifs et privés lucratifs existants sur le territoire d'intervention, et les rencontrer afin d'analyser les complémentarités possibles et éviter les mises en concurrence.

Formaliser le projet, développer un argumentaire adéquat, et réaliser une esquisse économique d'investissement et de fonctionnement. Ce travail permettra à l'association d'aller à la rencontre des collectivités locales et services de l'Etat, de présenter son projet, de le confronter aux politiques publiques mises en œuvre sur le territoire, et de mobiliser des partenaires à sa réalisation.

Repérer les partenaires publics (et privés) potentiels, et les rencontrer sur les bases et objectifs précédemment cités.

- identification de partenaires potentiels (collectivités locales, services de l'Etat, structures privées)
- identification d'arguments propres à l'association, à son projet, à ses orientations
- classification et formalisation des arguments et critères d'utilité sociale à faire valoir auprès des partenaires repérés

Dans l'hypothèse où ces travaux démontrent l'opportunité de développer les services et la volonté des collectivités publiques d'appuyer des projets de cette nature, l'association et le DLA devront alors, dans un second temps :

Mission 2	Nature de l'appui	Corriger et compléter la traduction économique	
	Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de financement - Structuration du chiffre d'affaires - Comptes de résultats prévisionnels à 3 ou 5 ans - Plan de trésorerie de première année - Analyse du seuil de rentabilité - Dossiers de demande de subvention 	
	Durée indicative prévue	3 jours d'accompagnement individuel	Période prévue

Construire une traduction technique et économique de l'activité (plan de financement, compte de résultat prévisionnel à 3 ans, plan de trésorerie, ...)

Monter divers dossiers de demande de financements publics ou privés, auprès des partenaires potentiels du projet



5. Ingénierie envisagée

» Type d'ingénierie envisagée

Thématique
prioritaire :

Accompagnement : individuel collectif

» **Approbation des préconisations par les instances de la structure** (date et signatures) : 25 /03/2011

Je, soussigné, M. Bitsch, Président de l'Association déclare avoir pris connaissance du présent plan d'accompagnement présenté par la MIFE, dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement, et donne mon accord sur les préconisations et l'accompagnement proposés, sous réserve de l'avis du comité d'appui consultatif.

Les membres de l'association s'engagent à :

- fournir les informations nécessaires au prestataire mobilisé pour mettre en place l'accompagnement
- se rendre disponibles pour les séances de travail avec le prestataire
- respecter le cahier des charges ci-dessus et le calendrier
- répondre au questionnaire de satisfaction du DLA en fin de mission
- répondre au suivi du DLA à travers un relevé annuel de l'emploi dans son association (données recueillies qui seront consolidées au niveau régional et national)

Les membres de l'association acceptent la transmission de ce document aux partenaires du DLA mobilisés dans le cadre du Comité d'appui composé d'acteurs économiques et financiers, de réseaux associatifs, de collectivités locales et de services déconcentrés de l'Etat.

6. Navette comité d'appui

» **Prestataires pressentis pour la première ingénierie**

Prestataire A : Boutique de gestion

Prestataire B : Stratégie et développement

Prestataire C : QG Création

» **Objectifs de l'accompagnement**

Coûts prévisionnels : 5 000 euros

Planning envisagé : avril – juin 2011

Le résultat escompté : Accompagnement au développement stratégique et opérationnel



➤ Avis du Comité d'appui

Date du comité
d'appui :

31/03/2011

Avis sur le type
d'accompagnement :

Avis sur les prestataires :

Le Dispositif Local d'Accompagnement du Territoire de Belfort est financé par :

